

CERTIFICAT DE CONFORMITE
MATERIELS DE RECEPTION
POUR STRUCTURES ARTIFICIELLES D'ESCALADE
(SAE) AVEC POINTS D'ASSURAGE

Exigences de sécurité

DEMANDEUR :
ID DALLES
17 rue des Fours à Chaux
55300 DOMPCEVRIN
FRANCE

ORGANISME DE CONTROLE :
LABOSPORT 
Technoparc Circuit des 24H
72100 Le Mans
FRANCE

Nom du produit : **ID GRIMPE**

Description de l'équipement :

Dalle amortissante de 60 mm composée d'une couche inférieure en granulats de caoutchouc noir en SBR et d'une couche supérieure en granulats de caoutchouc en EPDM. Résine en polyuréthane mono-composante.

Résultats techniques : Les résultats d'essais sont consignés dans le rapport R110841-A1

Domaine d'application du certificat :

Matériels de réception pour structures artificielles d'escalade (SAE) avec points d'assurage selon la définition de la norme NF P90-312.

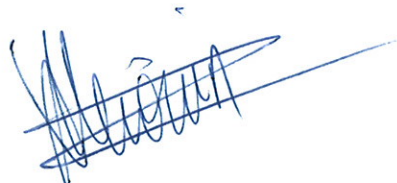
Labosport, contrôleur technique agréé par le Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, atteste, au vu des résultats du rapport d'essais R110841-A1, que l'équipement mentionné ci-dessus est conforme à la réglementation suivante :

NF P90-312 : « Matériel de réception pour structure artificielle d'escalade (SAE) ».

Le Mans, le 1^{er} Juin 2011



Pascal Haxaire
Directeur Technique



Xavier Hérouin
Responsable Département Laboratoire